



Consolato Generale d'Italia
Casablanca

Prot 2917

Baco Protect

153, rue Mohamed Erradi - ex 1, z.i.

MY Rachid, Q. Hay Moulay Rachid

CASABLANCA

email: commercial@jamainbaco.com

Objet: Procédure négociée sans publication relative au Service de gardiennage et surveillance du Consulat Général d'Italie à Casablanca et du Vice Consulat d'Italie ainsi que du Palais des Institutions, à Tanger - Invitation à introduire une offre -- CIG89788659CA

Madame, Monsieur,

Le Consulat Général d'Italie à Casablanca, pouvoir adjudicateur, vous invite à introduire une offre pour le marché mentionné sous objet selon les modalités, les prescriptions et la procédure de suite indiquées

1. Objet du marché

- 1.1 Les conditions contractuelles figurent dans le projet de contrat en Annexe 1.
- 1.2 Les prestations à fournir figurent en Annexe 2.
- 1.3 La valeur estimée du contrat doit être inférieure à DHS 1.100.000,00 HT.

2. Contact

Le responsable unique de la procédure est le Commissaire Adjoint, Mme Rossana Paola Mariella DORA.

3. Critères d'exclusion

- 3.1 Sont exclus de la participation au marché les candidats pour lesquelles il existe un des motifs d'exclusion dont à l'Annexe 3 et qui ne remplissent pas les critères de qualification indiqués dans l'Annexe 2 ;
- 3.2 L'absence des motifs d'exclusion et le respect des critères de qualification doivent être objet d'une Attestation sur l'honneur, dûment complétée et signée, selon le modèle en Annexe 3 ;
- 3.3 L'opérateur économique autorise l'acheteur à vérifier la véracité des déclarations auprès des autorités compétentes ;

4. - Critère d'adjudication

4.1 le critère d'adjudication est celui du prix plus bas en raison de l'affectation suivante de points :

- A) Le score max. 60 points relatifs à l'offre qualitative :
- Organisation du service (méthode générale d'approche en tenant compte des ressources humaines et qualifications professionnelles, structure de coordination, services similaires rendus) max 20 points ;
 - La capacité technique : (ressources humaines, ressources opérationnelles) max 20 points ;
 - La formation du personnel : (les certificats de formation en cours spécifiques) maximum de 10 points
- Offrir des de services max.10 supplémentaires.

B) Le score max.40 points pour l'offre financière (seront déterminés par comparaison proportionnelle au plus bas soumissionnaire).

5. – Termes et présentation de l'offre

5.1 Le colis contenant l'offre doit être fermée et cachetée avec mention à l'extérieur :

«NE PAS OUVRIR : Contient l'offre pour le service de surveillance - **CIG89788659CA**

- Nom, adresse et contact de l'opérateur économique expéditeur

5.2 Sous peine d'élimination, le colis doit contenir à l'intérieur deux enveloppes sellées avec mention :

- Enveloppe A : Documents administratifs - offre pour le service de surveillance - **CIG89788659CA**;
- Enveloppe B : Offre économique pour le service de surveillance - **CIG89788659CA**;

5.3 L'acheminement du pli dans les délais se fait sous la seule responsabilité de l'expéditeur. La non-présentation des plis dans les lieux, les termes et les modalités indiqués comportera l'exclusion. Dans ces cas les plis ne seront pas ouverts et seront rendu à l'opérateur économique ;

5.4 Les enveloppes contenant l'offre doivent parvenir au Consulat Général d'Italie (Avenue Hassan Souktani 21 – Casablanca) avant le 10.12.2021 à 10h00:

- Par poste;
- Remise en main propre, du lundi au vendredi de 09h00 jusqu'à 13h00 ;

5.5 Au regard du délai, le cachet de la poste ou de réception du Consulat en cas de remise en main propre faisant foi ;

5.6 L'offre et la documentation devra être présentée en langue française

6. – Contenu des enveloppes à l'intérieur du pli

6.1. L'Enveloppe "A - Documents administratifs" devra contenir :

- a) Document Unique des conditions (Annexe 3) dument rempli et signé ;
- b) Déclaration d'acceptation des dispositions et des conditions contenue dans le Projet du contrat d'engagement (Annexe 1 et 2) ;
- c) Certificat de Contributions régulières ;

6.1.2 Dans le cas de non-présentation ou d'irrégularité des documents dont au paragraphe 6.1, le pouvoir adjudicateur donnera à l'opérateur économique un délai de 10 jours afin de régulariser les déclarations nécessaires. Passé ce délai, l'opérateur économique est exclu du marché.

6.2 L'enveloppe "B – Offre économique" devra contenir la meilleure offre pour la prestation requise ;

7. – Ouverture et évaluation des offres

7.1 Les plis seront ouverts par le Responsable de la procédure le jour 13.12.2021;

8. – Éclaircissements

8.1 Toute information ou clarification doivent être demandée à l'Acheteur en temps utile, au moins sept jours avant la date d'échéance pour la présentation de l'offre, à l'adresse électronique suivante : contabilita.casablanca@esteri.it

8.2 L'Acheteur répondra au moins quatre jours avant la date d'échéance de soumission des offres en envoyant à chaque Opérateur économique invité une lettre avec toutes les questions présentées et les réponses correspondantes.

9. – Protection des données personnelles

9.1 Le Contractant garantit la protection des données personnelles fournies par l'Opérateur économique aux termes de la réglementation italienne en matière de protection des personnes physiques relativement au traitement des données personnelles, dont il fournit une note d'information à l'Annexe 4.

9.2 Par la souscription de la note d'information, l'Opérateur économique consent au traitement desdites données personnelles par l'Acheteur, y compris les vérifications prévues au paragraphe 3.2.

10. – Normes appliquées

La procédure de sélection du Contractant est régie par la réglementation italienne.

Casablanca, 16 novembre 2021

